



Institut **CONVERGENCES**
MIGRATIONS

icmigrationsfr

Vademecum à l'usage des fellows



Table des matières

Introduction.....	5
1. Le statut de <i>fellow</i>	6
Une affiliation, un réseau.....	6
Un département principal.....	6
2. Les acteurs de l'IC Migrations.....	7
Équipe de direction.....	7
Départements.....	7
Comité de direction.....	8
Autres organes de gouvernance.....	8
3. Localisation de l'IC Migrations.....	9
4. Les dispositifs d'animation de la recherche.....	10
Les départements.....	10
Réunions de réflexion et de programmation.....	10
Activités des sous-groupes.....	10
Séminaires de département.....	10
Les activités transversales.....	10
Séminaire de l'IC Migrations en résidence au Collège de France.....	10
Journée scientifique.....	10
Conférences internationales.....	10
Diffusion et valorisation de la recherche.....	10
La mise en œuvre du dialogue science-société.....	11
Objectifs.....	11
Moyens.....	11
L'insertion dans le débat public.....	11
Objectifs.....	11
Outils.....	11
Media training.....	11
Comité éditorial.....	11
5. Les dispositifs de financement proposés par l'IC Migrations.....	12
Les appels à projets.....	12
Des projets pour « mettre en commun », ou « petits projets ».....	12
Des projets pour « démarrer une recherche ».....	12
Les allocations doctorales.....	12
Le fonds d'appui.....	13
Participation à un colloque international à l'étranger.....	13
Accueil d'un chercheur venant d'un laboratoire à l'étranger.....	13
Mobilité d'un <i>fellow</i> à l'étranger.....	13
Aides à la publication d'articles.....	13
Co-financement d'une manifestation scientifique.....	13
Prise en charge pour participation aux réunions de l'IC Migrations.....	13
Mise en œuvre des dépenses.....	13
6. La formation.....	15
Calendrier.....	15
Double accréditation.....	15
Offre pédagogique.....	15

7. Communiquer, ensemble	16
Nos outils de communications.....	16
Diffuser votre actualité	16
Les relais	16
8. Usage de l’affiliation à l’IC Migrations	17
Les mentions.....	17
Citer l’Institut en français et en anglais	17
Mention de l’affiliation dans votre signature.....	17
Mention de l’affiliation dans les publications	17
Mention du projet avec ou sans financement	17
L’usage des logos de l’IC Migrations et des Investissements d’Avenir	18
9. Obligations vis-à-vis de l’IC Migrations	19
Objectifs	19
Support.....	19
Calendrier	19
Informations collectées.....	19
Annexe : Calendriers prévisionnels	20
Appels à projets	20
Fonds d’appui aux <i>fellows</i>	20
Allocations doctorales	20

Introduction

L'IC Migrations est un projet porté par huit institutions partenaires (CNRS, EHESS, EPHE, Ined, Inserm, IRD, Université Paris 1, Collège de France) et quatre laboratoires associés (CEE et CERL de Sciences-Po, Migrinter, Urmis).

Il est financé par le programme des Investissements d'avenir (PIA2), sous l'action « Institut Convergence » et bénéficie d'un budget de 13,6 M d'euros jusqu'au 31 décembre 2025.

Il est coordonné par le CNRS, et son équipe de coordination, en partie rémunérée par le projet, est affiliée à l'UMR 7192.

Objectifs

- Rassembler une masse critique de chercheurs
- Favoriser l'émergence de travaux communs
- Proposer une formation de master originale
- Développer le dialogue science/société, notamment sur le territoire du Nord-Est parisien
- Faciliter la participation des chercheurs au débat public sur les migrations

Points de vigilance

- Favoriser l'interdisciplinarité
- Inclure les doctorants
- Assurer une transversalité entre les départements
- Intégrer les préoccupations des acteurs des territoires dans la définition de ses travaux

Plus d'infos : www.icmigrations.fr

Le vademecum

Ce document vous apporte des informations sur le fonctionnement du projet.

Il présente de manière aussi concrète que possible, au moment de sa rédaction, les modalités de travail et leur mise en œuvre.

Il sera mis à jour régulièrement par l'équipe de coordination, et pourra évoluer en même temps que le projet.

Septembre 2020

Fort de ses 394 chercheurs et 72 doctorants, l'IC Migrations entend bâtir et conduire des projets de recherche innovants répondant à tous ces critères.

1. Le statut de *fellow*

Une affiliation, un réseau

Les *fellows* constituent le réseau de chercheurs affiliés à l'IC Migrations. Ils peuvent être chercheurs, post-doctorants, doctorants ou ingénieurs.

Le cœur de leur activité de recherche porte sur les migrations et entre dans les thématiques du projet.

Les *fellows* sont affiliés à l'IC Migrations sur une base individuelle à la suite d'un appel à candidatures.

Cette affiliation est accordée pour une durée de trois ans, renouvelable.

Vous avez candidaté en 2018, votre affiliation court donc du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021.

Vous avez candidaté en 2019, votre affiliation court jusqu'au 31 août 2022.

Vous avez candidaté en 2020, votre affiliation court jusqu'au 30 avril 2023.

L'IC Migrations ne verse ni salaire ni indemnité. Vous restez membre de votre institution.

Vous vous engagez à participer aux activités de l'IC Migrations : séminaires, conférences, publications communes, appels à projets de recherche, participation aux sous-groupes de travail...
Votre affiliation est rendue publique et est officialisée par le site web de l'IC Migrations.

Un département principal

Lors de la demande d'affiliation vous avez choisi un ou deux départements thématiques en indiquant un ordre de préférence.

Le premier choix correspond à votre département principal de rattachement. Vous contribuez à la construction de son programme de recherche en participant aux réunions de réflexion et de programmation.

Vous êtes ensuite libres de participer aux séminaires, réunions des autres départements au cours des trois ans de votre affiliation, selon votre intérêt et les contraintes logistiques

2. Les acteurs de l'IC Migrations

Équipe de direction

Directeur

François Héran, Professeur au Collège de France, titulaire de la Chaire Migrations et Sociétés

françois.heran@college-de-france.fr

Directrice adjointe

Annabel Desgrées du Loû, Directrice de recherche à l'IRD, Ceped

annabel.desgrees@ird.fr

Directrice de la coordination

Stéphanie Millan

stephanie.millan@icmigrations.fr

Responsable des partenariats locaux

Jean-Barthélemy Debost

jean-b.debost@icmigrations.fr

Responsable de l'animation scientifique, de la communication et des relations presse

Perin Emel Yavuz

perin.yavuz@icmigrations.fr

Coordinatrice du Master Migrations

Claire de Castellane

claire.de-castellane@univ-paris1.fr

Gestionnaire

Christine Codina

christine.codina@icmigrations.fr

Gestionnaire (temps partiel)

Florence Rouillé

florence.rouille@college-de-france.fr

Départements

Le projet s'organise autour de cinq départements thématiques et un département de la formation.

Ils se réunissent mensuellement au sein du Bureau de la coordination (BuCoo).

Ils sont assistés par des jeunes chercheurs, les coordinateurs scientifiques de département (CSD), recrutés à la suite d'un appel à candidatures.

Ces CSD sont vos interlocuteurs privilégiés.

Départements	Responsables	Coordinateurs
DYNAMICS <i>Dynamiques</i>	Lisa CHAUVET Chargée de recherche, IDR chauvet@dia.pr.fr	Audrey LENOEL audrey.lenoel@icmigrations.fr
GLOBAL <i>Global</i>	Claire ZALC Directrice de recherche, CNRS/EHESS claire.zalc@ens.fr	Antonin DURAND antonin.durand@icmigrations.fr
HEALTH <i>Santé, bien-être</i>	Maria MELCHIOR Directrice de recherche, INSERM maria.melchior@inserm.fr	Anne GOSSELIN anne.gosselin@icmigrations.fr
INTEGER <i>Intégration-discrimination</i>	Patrick SIMON Directeur de recherche, Ined patrick.simon@ined.fr	Solène BRUN solene.brun@icmigrations.fr

POLICY
Politiques

Michel AGIER
Directeur de recherche,
IRD/EHESS
agier@ehess.fr

Damien SIMONNEAU
damien.simonneau@icmigrations.fr

FORMATION

Natalia Muchnik
Directrice d'étude, EHESS
natalia.muchnik@ehess.fr
Marianne Blidon
Maître de conférences, Paris 1
marianne.blidon@univ-paris1.fr

Comité de direction

Les huit institutions partenaires sont représentées au sein du Comité de Direction (CoDir) qui se réunit deux fois par an en juin et en décembre.

**Autres organes
de gouvernance**

L'Assemblée Générale rassemble l'ensemble des *fellows*. Elle est organisée annuellement au

cours de la réunion de rentrée. Elle est l'occasion de revenir brièvement sur les réalisations et la programmation du projet.

Un Conseil scientifique, un Conseil des territoires et un Comité éditorial complètent la gouvernance.

En savoir plus sur la gouvernance :

<http://icmigrations.fr/presentation/gouvernance/>

3. Localisation de l'IC Migrations

Avec l'ouverture du Campus Condorcet, l'ensemble de l'équipe de l'IC Migrations a rejoint le nouveau site à Aubervilliers : l'équipe de coordination, les CSD et les responsables de département qui le souhaitent.

Le projet finance la location de leurs locaux dans l'hôtel à projets du Campus Condorcet.

Adresse :
IC Migrations
Campus Condorcet / Hôtel à projets
8 cours des Humanités
93300 Aubervilliers

Des espaces de travail permettront d'accueillir :

- Les chercheurs de province ou venant de l'étranger pour des séjours ponctuels de recherche
- Les doctorants et les post-doc *fellows* de l'IC Migrations (accueil temporaire)

Le projet bénéficie des facilités du Campus pour organiser ses événements et ceux de ses *fellows*. Pour les réservations de salles, les *fellows* sont invitées à passer par l'équipe de coordination du projet.

En savoir plus sur le Campus Condorcet :
<https://www.campus-condorcet.fr/Accueil>

4. Les dispositifs d'animation de la recherche

L'IC Migrations propose les dispositifs suivants pour mettre en œuvre les quatre grandes missions qu'il s'est données.

Les départements

Créés pour une durée de trois ans, les départements organisent l'activité. Leur interaction fera l'objet d'une attention particulière.

Réunions de réflexion et de programmation

Périodicité : 1 à 2 réunions annuelles

Objectifs : permettre aux *fellows* de déterminer un programme de travail, faire émerger des thématiques communes portées par des sous-groupes de travail.

Calendrier : les réunions auront lieu en septembre et à une autre date déterminée par chaque département.

Activités des sous-groupes

Les sous-groupes, qui auront émergés lors de ces réunions, travailleront à leur rythme et programmeront leurs activités : réunions de travail, journées d'étude, publications, visites de site... Ils pourront répondre aux appels à projets de l'IC Migrations.

Séminaires de département

Périodicité : 2 à 5 séances par trimestre et par département.

Objectifs et modalités : aborder des questions scientifiques jugées prioritaires, donner la parole à des chercheurs invités ou aux *fellows* eux-mêmes.

Calendrier : à déterminer par le Département.

Les activités transversales

Elles s'adressent à l'ensemble des *fellows* et à l'ensemble de la communauté scientifique.

Séminaire de l'IC Migrations en résidence au Collège de France

Périodicité : 5 séances par an.

Lieu : Collège de France. Programmation organisée conjointement avec la Chaire Migrations et Sociétés.

Journée scientifique

Périodicité : une fois par an, au mois de juin.

Lieu : Campus Condorcet.

Objectif : Contribution des projets des départements à l'éclairage d'un thème transversal.

Évènement associé : l'Assemblée Générale du projet.

Conférences internationales

Trois conférences internationales seront organisées au cours de la durée du projet :

- Juillet 2021
- Juillet 2023
- Juillet 2025

Diffusion et valorisation de la recherche

Le site de l'Institut, en tant que portail, est un support de diffusion des activités scientifiques des *fellows* dans la rubrique « Actualité ». Ces informations sont ensuite diffusées dans les lettres d'informations et les réseaux sociaux de l'Institut. (Voir infra)

L'Institut souhaite également proposer des outils de valorisation de la recherche aux *fellows*, comme la création d'une série de *Working Papers* qui sont encore à discuter collectivement. L'objectif est de rendre compte de la vitalité des travaux dans le domaine et d'en faciliter l'accès et la diffusion.

La mise en œuvre du dialogue science-société

Objectifs

Développer la relation science/société par la rencontre des *fellows* et des acteurs de terrain ;

Susciter la convergence de projets de recherche et de thématiques ou d'objets repérés sur le territoire.

Moyens

- S'ancrer dans le Nord-Est parisien (Nord-Est de Paris et Seine-Saint-Denis notamment) ;
- Mobiliser un Conseil des territoires qui proposera aux *fellows* des séquences de travail sur le terrain pour en découvrir les réalités et initier des pistes de travail ;
- Relayer des sollicitations ponctuelles émanant du territoire, telles que des interventions auprès des publics scolaires, des manifestations culturelles, etc...
- Soutenir, dans le cadre des appels à projet de recherche (Chap.5), des projets co-portés par des *fellows* et des acteurs de terrain issus de collectivités territoriales, d'associations, de structures locales, etc...

Pour toutes questions liées à cet axe de travail : Jean-Barthélemy Debost :
jean-b.debost@icmigrations.fr

L'insertion dans le débat public

Objectifs

Apporter au débat public un regard critique et objectif ;

Faire émerger de nouvelles thématiques et de nouveaux points de vue dans le débat public par la valorisation de la recherche ;

Faciliter l'insertion dans le débat public des *fellows* en leur apportant un appui.

Outils

- *De Facto*, le magazine en ligne de l'IC Migrations réalisé sur la base des travaux des chercheurs de l'ICM ;
- L'annuaire thématique des *fellows* permet aux médias d'identifier les chercheurs selon leur expertise.
- Le site de l'IC Migrations, fonctionnant comme un portail, relaie ses propres activités scientifiques et celles des *fellows*.
- Partenariat avec le projet Désintox-Migrations, un réseau de chercheurs et d'acteurs de la société civile qui produisent des contenus éditoriaux sur les questions de migrations en réaction à l'actualité pour lutter contre la désinformation. Contact : desinfox.migrations@gmail.com

Media training

Sessions de media training, à destination des *fellows*, adaptées aux problématiques de communication sur la migration (sur inscription).

Comité éditorial

François Héran, Annabel Desgrées du Loû, Perin Emel Yavuz, Camille Scmoll et les coordinateurs scientifiques

Dans ce cadre, l'IC Migrations souhaite rendre compte de votre engagement et de vos initiatives.

Nous vous invitons relayer vos actions et vos interventions dans le débat public sur le portail de l'IC Migrations via le formulaire dédié sur la page suivante :

<http://icmigrations.fr/soumettre-une-annonce/>. (Utiliser le code SOC : Rencontre grand public)

Pour toutes questions liées à cet axe de travail : perin.yavuz@icmigrations.fr

5. Les dispositifs de financement proposés par l'IC Migrations

Les financements de l'IC Migrations sont ouverts aux *fellows*.

Il en existe trois types, disponibles par appel à projets ou à candidatures :

- des financements pour des projets de recherche ;
- des allocations doctorales ;
- un fonds d'appui aux *fellows*.

Les appels à projets

Des projets pour « mettre en commun », ou « petits projets »

Ces projets sont conçus pour lancer des collaborations entre *fellows* et contribuer à leur rapprochement.

Nature des projets

Ils peuvent être de nature variées et tenir compte de la singularité de l'articulation science/société : projet de recherche collaborative de petite taille, publication conjointe, séminaire, préparation d'une réponse à un appel à projet, revue de littérature interdisciplinaire, préparation de balades urbaines, fabrication d'un document pédagogique, d'évaluation de dispositif, de recherche-action...

Critères

L'équipe présentée est constituée d'une majorité de *fellows* dont l'un est le porteur de projet.

Les projets impliquent au moins deux laboratoires issus de deux des huit partenaires de l'IC Migrations, et un partenaire acteur du territoire.

Production d'un dossier de soumission de trois pages.

Montant : 10.000 euros maximum, sur présentation d'un budget précis et détaillé.

Durée maximale

12 à 24 mois.

Des projets pour « démarrer une recherche »

Ces projets sont conçus pour lancer de nouveaux travaux entre *fellows* de l'IC Migrations. Ils peuvent servir à amorcer des projets de plus grande ampleur et à établir des partenariats de plus long terme. Certains projets peuvent donner lieu au financement d'un post-doc.

Critères

L'équipe présentée doit être constituée d'une majorité de *fellows* dont l'un est le porteur de projet.

Les projets impliquent au moins deux laboratoires issus de deux des huit partenaires de l'IC Migrations, et un partenaire acteur du territoire.

Dossier de 5 pages accompagné d'un profil de post-doc.

Montant : 30.000 euros maximum en fonctionnement, et 101 000 euros maximum pour un contrat post-doctoral de 12 à 24 mois (budget précis et détaillé demandé).

Durée maximale

24 à 30 mois.

Les allocations doctorales

Chaque année l'IC Migrations lancera un appel à candidature pour des allocations doctorales de trois ans et des allocations de fin de thèse d'un an.

Les allocataires devront être *fellow* ou encadrés par un *fellow* en capacité de faire gérer un contrat doctoral par une des sept institutions partenaires gestionnaires du projet, et quelle que soit l'école doctorale de rattachement du *fellow*.

Les doctorants seront rattachés à un département de l'IC Migrations et pourront participer à ses activités.

Le fonds d'appui

L'IC Migrations dispose de fonds pour aider les *fellows* à financer cinq types d'activités scientifiques entrant dans son champ de recherche, dans la limite de 2 500 euros par *fellow* au cours des trois années d'affiliation. Seules des dépenses de fonctionnement pourront être accordées (pas de contrat de travail ou de contrat à la tâche, ou d'équipement).

Participation à un colloque international à l'étranger

Le financement permet la prise en charge de frais de voyage, d'hébergement et/ou d'inscription pour effectuer une présentation dans une conférence internationale.

Une communication doit avoir été acceptée.

Accueil d'un chercheur venant d'un laboratoire à l'étranger

L'IC Migrations finance ou co-finance les frais de séjour au sein du laboratoire d'un *fellow*.

Cet accueil doit faire l'objet d'un travail de recherche et donner lieu à des interventions auprès des *fellows*, ou des étudiants du master MIGRATIONS.

Mobilité d'un *fellow* à l'étranger

L'IC Migrations finance ou co-finance les frais de séjour au sein d'un laboratoire étranger.

Cet accueil doit permettre un travail collaboratif, préparer et/ou mener un terrain ou du travail en archives.

Aides à la publication d'articles

Les traductions, relectures, achats de publication d'article dans une revue internationale à comité de lecture peuvent être soumis à l'IC Migrations.

Co-financement d'une manifestation scientifique.

Ces financements pourront prendre la forme de frais de voyage pour des intervenants ou de frais d'organisation. La manifestation devra être annoncée dans le réseau de l'IC Migrations et la participation des *fellows* à l'évènement sera encouragée.

Chaque année, les dates limites de dépôt des demandes au fonds d'appui sont fixées au 15 mars et au 30 septembre.

Prise en charge pour participation aux réunions de l'IC Migrations

En règle générale, l'IC Migrations ne prend en charge que les transports liés aux réunions de rentrée de l'IC Migrations.

Chaque département peut inviter un nombre limité de *fellows* pour la participation à ses séminaires.

Mise en œuvre des dépenses

Les institutions partenaires se sont accordées sur le principe de la gestion des crédits par le partenaire le plus approprié.

Un établissement gestionnaire issu des sept institutions partenaires vous a été attribué en fonction de votre laboratoire de rattachement. Cet organisme est chargé de la mise en œuvre de trois types de dépenses dont vous pourriez bénéficier :

- les crédits obtenus suite aux appels à projets, y compris le recrutement des post-doctorants ;
- les crédits obtenus par le biais du fonds d'appui aux *fellows* ;
- les allocations doctorales.

Les autres dépenses relatives au fonctionnement de l'IC Migrations sont gérées par l'établissement coordinateur de l'IC Migrations : le CNRS, via l'équipe de coordination.

Dans tous les cas, les *fellows* ne doivent jamais engager de dépenses personnelles

ou sur d'autres lignes budgétaires que celles de l'ICMigrations.

Pour toutes questions liées à la gestion:
stephanie.millan@icmigrations.fr

6. La formation

L'IC Migrations propose une nouvelle formation qui s'inscrit dans l'offre générale existante en France.

Calendrier

Le master MIGRATIONS fera sa première rentrée en septembre 2020 (niveau M1).

Double accréditation

Le master sera accrédité par Paris 1 et l'EHESS, l'EHESS portant administrativement le master.

Offre pédagogique

Un tronc disciplinaire fort enrichi par une offre spécifique sur les migrations, par le biais d'enseignements existants ou à créer ;

Un programme indifférencié entre la voie professionnelle et la voie recherche, en deuxième année ;

Disciplines présentes dès la première année : la géographie, l'histoire, la sociologie et le droit. Un élargissement à l'économie, aux sciences politiques, et à la démographie, sont envisagés dans un second temps.

Pour en savoir plus :

<http://icmigrations.fr/mastermigrations/>

Contact : Claire de Castellane,
claire.de-castellane@univ-paris1.fr

7. Communiquer, ensemble

Nos outils de communications

L'IC Migrations s'est doté des outils numériques suivants :

Un site internet (www.icmigrations.fr) facilitant l'accès à l'actualité de la recherche sur les migrations en France ;

Des listes de diffusion (générale, par département) dédiées à la vie de l'IC Migrations ;

Un compte Twitter ([@icmigrations](https://twitter.com/icmigrations)) auquel nous vous invitons à vous abonner ; pour relayer des informations liées à l'IC Migrations, vous pouvez utiliser le mot-dièse [#icmigrations](https://twitter.com/icmigrations) ;

Un compte Twitter ([@DefactoMig](https://twitter.com/DefactoMig)) permet de suivre l'actualité de De Facto ;

Une page Facebook : <https://www.facebook.com/ICMigrations/>

Une lettre semestrielle d'information grand public ;

Un bulletin d'information interne (autant que de besoin) ;

Un billet d'information mensuel externe.

Diffuser votre actualité

Vous êtes invités à relayer via le site de l'IC Migrations votre actualité scientifique :

- Les manifestations que vous organisez ou auxquelles vous participez ;
- Les appels à textes/communications que vous lancez ou que vous jugez pertinents ;
- Vos publications d'articles, d'ouvrages, de numéros de revues ;
- Vos séminaires.

Les relais

Pour relayer vos informations, vous pouvez :

- de préférence, utiliser le formulaire prévu à cet effet : <http://icmigrations.fr/soumettre-une-annonce/>
- les adresser au coordinateur scientifique de votre département ou à la responsable de la communication : perin.yavuz@icmigrations.fr.

L'IC Migrations ne relaiera que des contenus d'ordre scientifique, et ne pourra diffuser de contenus d'ordre partisan (pétitions orientées, éditos).

8. Usage de l'affiliation à l'IC Migrations

En tant que *fellow*, vous êtes invités à citer votre affiliation à l'IC Migrations et à utiliser le logo de l'IC Migrations lors des événements ou dans les publications dont vous êtes le porteur.

Par souci de cohérence, merci d'en informer l'IC Migrations (Perin Emel Yavuz ou le CSD de votre département).

Les mentions

Citer l'Institut en français et en anglais

Français

- Nom complet : Institut Convergences Migrations
- Acronyme : IC Migrations

Anglais

- Nom complet : French Collaborative Institute on Migration
- Acronyme : CI Migration

Mention de l'affiliation dans votre signature

En tant que *fellow* du projet IC Migrations, vous pouvez dès maintenant accoler à votre signature la mention

- En français : « Affilié à l'IC Migrations (2018-2021) »
- En anglais : « CI Migration fellow (2018-2021) »

Mention de l'affiliation dans les publications

- Affiliation à mentionner en français : Institut Convergences Migrations
- Affiliation à mentionner en anglais : French Collaborative Institute on Migration

Mention du projet avec ou sans financement

Avec financement (obligatoire)

Pour toute publication, article, ouvrage, actes de colloques, co-édition, traduction, etc., et/ou communication résultant d'une recherche ayant bénéficié d'un soutien financier de l'IC Migrations, sous la forme d'un financement exclusif, d'un financement de la rémunération du chercheur impliqué ou d'un cofinancement, ce financement devra porter la mention :

- En français : « Ce travail a bénéficié du soutien financier de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001 »
- En anglais : « This work benefitted from the financial support of the French Collaborative Institute on Migration, coordinated by the CNRS under the reference ANR-17-CONV-0001 »

Cette mention sera placée soit dans une note de bas de page référencée par un astérisque pour les articles, soit à côté du dépôt légal pour les ouvrages. Pour les autres supports (expositions, flyers, publications non déposées...), les modalités seront définies d'un commun accord entre l'IC Migrations et le porteur de l'action.

Sans financements (possible si vous le souhaitez)

Pour toute publication, article, ouvrage, actes de colloques, co-édition, traduction, etc., et/ou communication émanant d'un ou plusieurs membres de l'IC Migrations mais n'ayant pas bénéficié d'un soutien financier direct tout en entrant dans les thématiques de l'IC Migrations, il pourra être mentionné :

- En français : « Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Institut Convergences MIGRATIONS »
- En anglais : « This work was conducted within the framework of the French Collaborative Institute on Migration »

L'usage des logos de l'IC Migrations et des Investissements d'Avenir

Si l'IC Migrations co-finance un évènement, une publication ou toutes autres activités, l'insertion du logo de l'IC Migrations et des Investissements d'Avenir est obligatoire, traitée comme suit :



En tant que *fellow*, vous pouvez utiliser le logo de l'IC Migrations pour un évènement, une publication ou toute autre activité, même sans financement de l'IC Migrations (sous réserve de l'accord des autres financeurs). Il convient alors d'utiliser le logo simple, sans mention des Investissements d'Avenir. Dans un souci de cohérence, il convient de prévenir l'IC Migrations de l'application du logo.

Ces mentions ne sont pas exclusives et pourront se combiner avec autant de mentions que nécessaire.

9. Obligations vis-à-vis de l'IC Migrations

Le projet IC Migrations, financé par les Investissements d'Avenir est soumis à des obligations concernant le compte-rendu de son activité à ce financeur.

En participant au projet en tant que *fellow*, vous vous engagez également à rendre compte de votre activité selon les modalités suivantes.

Objectifs

- Donner une vision de l'activité des *fellows* dans le champ de recherche de l'IC Migrations en général ;
- Nous permettre de réaliser le compte-rendu d'activité de l'IC Migrations ;
- Mettre à jour nos bases de données en vue de la gestion des financements, des mailing lists...

Support

A l'aide d'un formulaire de suivi, vous rendrez compte de votre activité soit financée par l'IC Migrations, soit entrant dans les thématiques de l'IC Migrations.

Calendrier

La fiche de suivi vous sera envoyée chaque année au mois de janvier et portera sur votre activité de l'année écoulée, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Informations collectées

- Votre affiliation
- L'évaluation de votre temps de travail :
 - dégage pour participer à des actions de l'IC Migrations ou générées par lui ;
 - consacré au périmètre large de l'IC Migrations.

aucune conversion en budget, ni ne seront signés par un responsable administratif.

- Les indicateurs demandés par le financeur du projet :
 - Distinctions et prix obtenus grâce à l'IC Migrations ou sur des thématiques entrant dans les thématiques de l'IC Migrations ;
 - Projets en cours ou déposés (ERC, ANR, ANRS, autres...) sur des thématiques entrant dans les thématiques de l'IC Migrations ;
 - Publications entrant dans les thématiques de l'IC Migrations ;
 - Nombre d'événements co-organisés avec des acteurs du territoire ;
- Nombre d'intervention dans la presse écrite et parlée au titre de de l'IC Migrations.

Ces temps de travail seront uniquement évalués par vous. Ils ne donneront lieu à

Annexe : Calendriers prévisionnels

Information donnée à titre indicatif. Nous vous conseillons de suivre l'actualité des financements par le biais du site web, du Bulletin hebdomadaire ou auprès des coordinateurs de département.

Appels à projets

Dépôt du projet	Types et nombre de projets prévus	Ouverture des crédits
15 juin 2021	Projets de type 1 Projets de type 2 (avec post-doc)	Octobre 2021 à janvier 2022
Juin 2022	Projets manifestations scientifiques Projets de type 1	Octobre 2022 à janvier 2023

L'IC Migrations lancera 1 appel à projets annuel, en début d'année. Les projets de type 2 (avec post-doc) n'auront lieu que tous les deux ans.

Fonds d'appui aux *fellows*

Deux dates de réception des demandes sont prévues chaque année : le 15 mars et le 30 septembre de chaque année.

Dépôt de la demande	Fin de consommation des crédits
15/11/2018	31/12/2019
15/04/2019	
30/09/2019	31/12/2020
15/03/2020	
30/09/2020	31/12/2021
15/03/2021	
30/09/2021	31/12/2022
15/03/2022	
30/09/2022	31/12/2023
15/03/2023	

Allocations doctorales

L'IC Migrations lancera un appel à candidature chaque année. Les modalités de candidature, le nombre et le type d'allocations ouvertes seront annoncés chaque année.

